

Saint-Lys Olympique Gymnastique Volontaire

Siège social: Mairie-31470SAINT-LYS

Association régie par la loi de 1901

Siret n°: 79083132500010

Agrément Jeunesse et Sports N° 31.AS.563

Code Etablissement: 03102ET0249

Site internet: www.slogv.com

Email: contact@slogv.com



Compte-rendu de la réunion du bureau 18 Janvier 2020

Présentes: Céline LECUSSAN, Murielle BATTAGLIA, Françoise BERGER, Michèle BOUCHOT, Lisette PATOUILLEAU, Caroline MELCHIADE, Laurence CHESNAULT,

Excusées : Nicole PERRIN

Point Adhérents et Comptabilité:

- Nous enregistrons 307 adhérents dont 216 dans les cours adultes
91 enfants (dont 3 ados participent au cours adulte, zumba, pilâtes)

Une nouvelle adhésion a été enregistrée en janvier ; 1 enfant CP effectue un cours d'essai cette semaine.

- Remboursements reçus par CE pour :
AUDIBERT Jade (Laurence se renseigne sur ce remboursement)
DELORME Camille et Laure
LE SAUX Barbara
VALLET Odile
BARRET Flora
FINEZ Hélène et Caroline
- Enregistrement des chèques vacances et chèques sport pour :
ACTOBI transmis : 48€ - perçu : 45,60€
ANCV transmis : 4695€+120€ - perçu : 4577,62€ + 117€
Chèque sport : envoi à faire à réception des bordereaux d'envoi qui ont été demandés.
- Diverses factures remises à Laurence :
MAIF, factures de matériel de bureau et petits matériels (prise jack-jack, tableau magnétique)
Club de Fonsorbes (Partage des frais de médecine du travail pour Cynthia et des frais de Mutuelle pour Sandrine)
- Au vu des résultats de notre association, nous envisageons pour la saison prochaine de rajouter 1 heure de cours au planning et de réduire l'entrée du spectacle à 1€.

Stage du Samedi :

- Le prochain stage est proposé pour le 29 Février ou le 07 Mars 2020
Voir avec Cathy MOREAU si disponible et ce qu'elle nous propose. ► Action : Caroline l'appelle
Si elle n'est pas dispo voir avec Cynthia et Raphaële GODARD.

Point médecine du travail et mutuelle pour les animateurs :

- Médecine du travail :
Bordereau de déclaration à compléter et à renvoyer ► Action : Françoise

Pour la majorité des animateurs, la cotisation pour la médecine du travail est versée par les clubs qui cotisent auprès de ASTIA car la cotisation est moins chère qu'auprès de SSTMC dont nous dépendons.

Nous souhaiterions prendre en charge la cotisation pour Dominique en partage avec L'Isle Jourdain car nous avons un « avoir » auprès de la SSTMC ► Action : Françoise
- Mutuelle :
Nous devons transmettre aux animateurs la feuille de demande d'affiliation à notre mutuelle ou non ;
Si non ils doivent nous fournir la copie de leur carte de mutuelle en vigueur et nous retourner la feuille signée. ► Action : Françoise à remettre dans le casier courrier

Point Subventions :

- Départementale : Subvention pour les enfants de moins de 16 ans
Subvention transmise par dématérialisation courant Décembre 2019 par Françoise

Pour laquelle nous allons demander un devis pour l'achat de :
Tapis associatifs
Poutre en mousse
1 tunnel
- Régionale : Subvention « sport pour tous »
En cours d'enregistrement car nous devons effectuer une demande de devis pour l'acquisition d'un trampoline, élastibands, anneaux pour Pilâtes et rouleaux pour Pilâtes, afin d'évaluer le montant de la demande de Subvention à réaliser ► Action : Françoise

Point Spectacle :

- Pour la Sono :
Nous allons recevoir la convention à signer avec l'association « l'outil » dont fait parti Mr LEVIN Franck qui serait notre régisseur « son et lumière » durant le spectacle du 05 Juin 2020 pour un montant forfaitaire de 600€ (prix de la prestation ces 2 dernières années)
- Demande d'autorisation transmise en Mairie ; nous attendons le retour du document signé afin de transmettre le dossier technique.
- Affiche réalisée.
- Faire un point avec les animateurs sur les numéros présentés pour la prochaine réunion.

Point Divers :

- **Demande de remboursement par les adhérents :**
Notre règlement intérieur mentionne que nous n'effectuons aucun remboursement aux adhérents. Ces 2 derniers mois plusieurs demandes de remboursement ont été faites. Nous en avons discuté au cours de cette réunion. Nous nous devons de respecter le règlement intérieur qui a été voté en Assemblée Générale.
Notre questionnement : Devons-nous modifier le paragraphe qui porte sur ce sujet lors de la prochaine assemblée générale ? A l'unanimité, le bureau ne souhaite pas de changement sur ce paragraphe et maintient le non-remboursement des cotisations versées.

- **Planning pour les vacances de Février 2020**
Planning mis en place pour la semaine du 10 au 14 Février 2020.
Animateurs à contacter pour connaître leur disponibilité ► **Action : Céline**
Affichage du planning vers le 25 JANVIER 2020.

- **Nouvelle réglementation concernant les verres en plastiques :**
La mairie propose de se doter de verres réutilisables et de les prêter aux associations, en se chargeant du nettoyage de ces derniers.
Nous avons répondu favorablement à cette demande afin d'emprunter des verres pour certaines manifestations, telles que : Galette, Tombola, Spectacle, Assemblée Générale et Noël.

- **Appel à projet : A réfléchir pour l'année prochaine**
La fédération propose aux Associations de déposer un projet avant le 31 Janvier 2020 ;
Parmi les projets validés conformes et complets seulement 10 d'entre eux recevront une dotation de 1500€.
Nous ne déposerons pas de projet pour cette année ; à voir pour la présentation d'un projet en 2021.

- **Fêtons les anniversaires pour les 80 ans de :**
Maithé BORDENEUVE (née le 01/02)
Maguy FABRE (née le 03/01)
Claudine LESPINASSE (née le 21/02)
► **Action : Prévoir une date de remise des cadeaux**

- **Carte de vœux :**
Prévoir une carte de vœux personnalisée pour l'année prochaine, , carte que nous enverrons aux divers partenaires (CODEP, Mairie, COSEC etc. ► **Action : Caroline**

- **Evénements à venir :**
AG du SLO Omnisport le 31 Janvier 2020 à 20h. Nicole et Lisette représenteront notre association SLO GV (Merci à elles)
Inauguration de l'ESCALYS le 1^{er} Février 2020 à 11h.
Annonce par le CODEP de réserver le 26 Avril 2020 pour un évènement surprise à ne pas manquer.

PROCHAINE REUNION LE 21 Février 2020 à 20h.